Pour plus d'informations, connectez-vous sur www.cooliz.fr

Charte d'installation de COOLIZ





Préambule

Cette charte décrit le processus de déploiement de COOLIZ auprès des gestionnaires de patrimoines, dans le cadre de l'installation de son réseau au sein des immeubles résidentiels.

janus TELECOM s'engage à mettre en oeuvre



1. Une relation de proximité avec les gestionnaires d'immeubles collectifs

Nos conseillers prennent contact avec les gestionnaires et leurs présentent le projet et les documents correspondants :

- plaquettes d'informations,
- protocole d'accord,
- offre.

2. Une démarche Qualité à chaque étape

janus TELECOM est seul responsable de la négociation et de l'installation du réseau, directement ou par l'intermédiaire de ses prestataires référencés et titulaires d'un mandat.

Demande d'autorisation pour l'installation du futur réseau

- engagement à travers une lettre d'intention,
- proposition d'un protocole d'accord,
- réponses aux différentes questions que se posent les locataires,
- mise à disposition des conseillers de janusTELECOM pour tout renseignement complémentaire.

Préparation de l'installation du réseau

Après l'accord du gestionnaire, cette étude porte sur :

- l'implantation des matériels,
- la vérification des adductions et des gaines techniques,
- la prise en compte des spécificités du site.

Installation et déploiement Un suivi permanent par un responsable de chantier identifié

- Rendez-vous sur place avec le gestionnaire pour l'état des lieux avant travaux et le cadrage des modalités d'intervention.
- 2. Affichage et sensibilisation des clients finaux sur la teneur et la durée des travaux.
- 3. Mise en résidence permanente des coordonnées d'un interlocuteur unique pour la période des travaux aux heures ouvrables (9h-17h).

3. Un engagement après l'installation

Une maintenance et un entretien dans la durée

- La maintenance du réseau pendant toute la durée du protocole d'accord entre janus TELECOM et le gestionnaire,
- La mise à disposition d'une hotline pour prendre en charge tout problème éventuel du service.



Choisir janus TELECOM, c'est faire le choix d'un opérateur :

- Expert en déploiement de réseaux dans les immeubles collectifs,
- Collaborant avec des partenaires leaders européens en matière d'intégration de réseaux,
- Prenant à sa charge l'investissement des équipements pour le gestionnaire du parc,
- Assurant l'exploitation et la maintenance du service,
- Respectueux et engagé dans une démarche Qualité:
 - respect des parties communes,
 - respect de l'environnement.
 - transparence sur le déroulement des travaux,
 - certification des entreprises partenaires.
- Offrant l'accès à Internet pour moins de 10€ par mois.



